



Procuration bancaire (à quoi ai je droit)

Par **danielou1947**, le **30/01/2013** à **09:45**

Bonjour,

Mon frère et moi avons la procuration sur le compte bancaire de notre mère. Habitant à 200 km d'eux et ayant une confiance limitée en mon frère, dois-je demander à l'établissement bancaire de ma mère de m'envoyer le double de son extrait de compte tous les mois afin que je puisse vérifier qu'il n'y a pas eu de malversations.

Merci d'avance pour vos précieux conseils.

Par **Tisuisse**, le **30/01/2013** à **10:50**

Bonjour,

Ayant procuration sur ce compte, il vous suffirait d'avoir accès directement au compte en ligne. Voyez l'agence bancaire du groupe, la plus proche de votre domicile.